

Compte rendu de la rencontre des collectivités néo-aquitaines autour des dispositifs financiers innovants pour l'action extérieure

Focus 1 %

25 janvier 2018 de 10h à 16h à l'Hôtel de Métropole à Bordeaux – Esplanade Charles de Gaulle

En partenariat avec



Avec le soutien de



Partenaires intervenants :



Mots d'accueil

> Jean du Bois de Gaudusson – président - SO Coopération

Il paraît indispensable de multiplier les espaces de rencontres. Une réflexion est à construire pour de nouvelles approches et outils notamment sur les financements innovants à destination des collectivités territoriales de Nouvelle-Aquitaine.

Dans un contexte de restriction budgétaire, de réforme territoriale (loi NOTRE, Maptam) et parfois d'alternance politique, les collectivités ont connu de grands bouleversements ces dernières années impactant leurs relations internationales. Les agglomérations voient aujourd'hui leurs champs de compétences et leur territoire géographique s'élargir et représentent un échelon territorial porteur pour des actions à l'internationale.

Cette rencontre est possible grâce au soutien financé de nos partenaires : le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères. Nous remercions Bordeaux Métropole qui est partenaire de cette rencontre. Il y a 58 inscrits représentants quinze collectivités différentes dont huit agglomérations (Bordeaux Métropole, agglomérations Poitiers, La Rochelle, Agen, Périgueux, Dax, Angoulême, Châtelleraut) quatre syndicats, sept associations, quatre réseaux nationaux, deux RRMA, l'AFD, la Caisse des Dépôts et Consignation (excusé), Mr Gauthier en représentation de la DAECT du MEAE. Nous remercions tous les partenaires nationaux aujourd'hui présents.

Nous souhaitons que cet événement nous permette de rechercher des solutions, mécanismes, approches afin de renforcer la coopération et la solidarité internationales.

> Michel Vernejoul - Conseiller métropolitain en charge des relations internationales - Bordeaux Métropole

Mr Vernejoul salue Benoit Martin, conseiller municipal à la ville de Bordeaux ainsi que les équipes des relations internationales. Le sujet de l'eau et de l'assainissement est important pour Bordeaux Métropole, dans ce cadre elle mobilise une somme considérable dans le cadre du 1% eau-assainissement. Les associations lauréates de l'appel à projets Solidarité Eau sont salués. La sensibilisation et l'accompagnement des habitants sont des facteurs fondamentaux de réussite de ces projets.

Partie introductive

> François Gauthier – Conseiller diplomatique auprès du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine

Mr Gauthier saisi cette occasion pour présenter le rôle du conseiller diplomatique auprès du préfet de Région qui a été créé il y a 2 ans, diplomate en Région qui fait le relais entre les ministères et les acteurs du territoire. Il représente aujourd'hui la DAECT. Nous souhaitons participer au rayonnement des territoires, en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire, au service de notre diplomatie influence dont vous êtes des relais. Cette rencontre est importante et innovante et permettra des échanges entre tous les acteurs impliqués, des représentants du monde associatif, des collectivités territoriales, des experts techniques, des porteurs de projets, des établissements publics, le MEAE et l'AFD. L'AFD a aujourd'hui un engagement très concret auprès des territoires. C'est aussi l'occasion d'encourager l'intervention des collectivités dans le secteur de l'environnement dont l'eau et les déchets. Secteurs essentiels répondant aux exigences de la protection des populations et des milieux naturels et de la santé. Nous avons en France une expertise reconnue dans ces domaines, ce secteur offre des opportunités, notamment à nos entreprises. Les collectivités ont un rôle majeur car elles rassemblent expertise, capacité de gestion et démarche de service public. Elles peuvent mobiliser les bons interlocuteurs, leurs actions participent du rayonnement internationale du pays et peuvent compter sur le soutien de nos ministères et les instruments d'appuis proposés.

On a particulièrement besoin de faire connaître le mécanisme 1% déchets. Le MEAE apporte son appui via des mécanismes de financements, et également par des actions de communication, comme par exemple le [*vademecum sur le 1 % déchets*](#).

Mr Gauthier attire l'attention sur les nombreux appels à projets et fonds de soutien à la coopération décentralisée proposés par la DAECT. ([cf site du MEAE](#))

La Région Nouvelle-Aquitaine est forte d'une solidarité forte, d'une structure comme SO Coopération qui est très active, d'une région attractive et tournée vers l'international.



> Anne Claire Gaudru - Chargée de mission - Cités Unies France

CUF se positionne au niveau national comme interface des collectivités territoriales et de leurs principaux bailleurs et partenaires dont le MEAE.

L'AECT a été marginalisée ces dernières années, elle est à la recherche d'argumentaire et de rapprochement avec l'ensemble des acteurs du territoire dont la société civile. CUF a donc fait le point pour se restructurer autour d'une

nouvelle stratégie ([télécharger la Stratégie CUF 2018-2022](#)). Nous accompagnons l'évolution de l'AECT et nous sommes un acteur principal du plaidoyer toujours aux côtés de l'État dans la mise en place de sa politique publique tout en s'adaptant à l'évolution des compétences des collectivités.

> Alexandra Naud - Cheffe de service Afrique-Caraïbes / Solidarité et citoyenneté internationales - Direction de la coopération - Pôle Europe et International - Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine

La Région n'a pas de compétence directe dans les domaines de la gestion de l'eau et des déchets mais parvient, grâce à des pratiques innovantes en termes de partenariats multi-acteurs à porter des projets dans ces domaines.

Ainsi, par exemple, dans le cadre de sa coopération avec la Région du Plateau Central au Burkina-Faso, la Région intervient dans une démarche multi-acteurs en mobilisant plusieurs financements dont notamment le MEAE, mais aussi les Agences de l'eau Loire Bretagne et Adour Garonne sur des projets d'accès à l'eau potable et l'assainissement à travers le 1% Eau, ou encore les syndicats intercommunaux ou départementaux de gestion des déchets sur des projets de réalisation de schémas communaux de gestion des déchets à travers le 1% déchets. Ainsi, par exemple 400 000 euros ont été mobilisés sur un programme triennal auprès des Agences de l'eau. Au-delà des financements complémentaires qui peuvent être mobilisés sur ces 1%, il s'agit aussi pour nous de mobiliser l'expertise de ces partenaires, comme c'est le cas avec le Syndicat Départemental pour l'élimination des déchets de la Haute-Vienne ou encore avec le Syndicat Evolis 23 qui accompagnent la Ville de Ziniaré dans l'élaboration du plan communal de gestion et de valorisation des déchets. Nous travaillons également avec des associations, des ONG, des agglomérations. Cela nous permet de diversifier nos sources de financements et les compétences mobilisées au service d'actions structurantes à la fois pour nos territoires partenaires mais pour notre propre territoire, en favorisant les complémentarités et les synergies. Ainsi, par exemple, dans le cadre de coopération entre la Région Nouvelle-Aquitaine et la Province de Lao Cai au Vietnam, nous avons accompagné l'Agglomération de Périgueux dans sa recherche d'une collectivité partenaire vietnamienne et nous l'avons encouragée à travailler avec une commune du Lao Cai, la commune de Bac Hâ, dans un souci de complémentarité, de cohérence et d'efficacité des moyens engagés.

Enfin, sur un autre niveau, la Région se positionne plus en tant que bailleur, notamment à travers [l'appel à projets Développement Solidaire](#), qui est actuellement ouvert aux associations, collectivités, acteurs économiques avec deux dates de dépôt, l'une en mars et l'autre en juin 2018. Notre dispositif de financement peut être combiné avec des sources de financements innovants présentés aujourd'hui et permettre aux acteurs régionaux un effet levier, notamment sur les projets eau-assainissement puisque un euro mobilisé par une collectivité permet souvent de mobiliser un euro des Agences de de l'eau.

Marion Leriche fait un retour sur le sondage en ligne auquel ont répondu les inscrits:

Un tiers des inscrits mobilisent le dispositif 1 % eau-assainissement, un tiers n'en mobilise aucun et le dernier tiers mobilise des financements européens tel que le Leader.

Au niveau des attentes des participants, un tiers souhaiterait mobiliser la FICOL, 11 % le 1 % déchets, 11 % le 1 % énergies et 8,3 % le 1 % eau-assainissement.

Table ronde « 1 % eau- assainissement »

Pierre Augey - Président de la commission « Relations internationales » du comité de bassin Adour-Garonne de l'Agence de l'eau Adour Garonne et Anne-Lise Jacquet – Vice présidente en charge de l'eau et de l'assainissement à Bordeaux Métropole devaient intervenir et sont excusés.

> Guillaume Aubourg - Directeur adjoint - pS- Eau (télécharger les présentations power point du Ps Eau et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne)

Le programme Solidarité Eau existe depuis 1984 et accompagne les initiatives à l'international dans le domaine de l'eau/assainissement (accompagnement, facilité d'accès à l'information, mise en réseau, élaboration de repérages, guides de méthodes, atlas des projets avec plus de 1800 recensés, travail annuel de monitoring des collectivités engagés avec les agences de l'eau ce qui donne lieu à une plaquette annuelle).

Par rapport au contexte de morosité de la coopération, le secteur de l'eau est fort d'un accroissement des financements et de mobilisation des collectivités.

La loi Oudin Santini est un dispositif appliqué en 2005, entré en application en 2006 qui permet aux Agences de l'eau d'agir en solidarité international et aux collectivités de mobiliser jusqu'à 1% de leur budget relatif à la gestion eau-assainissement pour financer des projets de solidarité et coopération à l'international. Au bout de 10 ans, on se rend compte qu'il y a un foisonnement d'initiative, une augmentation quantitative des actions et une amélioration qualitative des interventions. On réfléchit maintenant à la pérennisation des services eau/assainissement alors qu'auparavant on avait davantage d'actions ponctuels d'accès. L'effet levier de ces dispositifs d'appui est important, des complémentarités sont possibles entre collectivités



qui interviennent davantage en zone urbaine et des acteurs associatifs qui interviennent davantage en zone rurale ou dans des petits centres urbains.

Le Ps Eau travaille en lien avec les RRMA pour accompagner et sensibiliser les acteurs.

> Anne Raimat - Directrice adjointe des Relations Internationales Bordeaux Métropole (télécharger la présentation power point)

En 2013, Bordeaux Métropole a activé le dispositif Oudin Santini qui permet de récolter environ 200 000euros par an. Une délibération a été prise, ce qui est importante pour la visibilité et la transparence. La somme est répartie en deux enveloppes correspondantes à :

1) l'appel à projets Solidarité Eau. En terme de gouvernance, il a été décidé d'objectiver l'attribution des fonds. Pour cela, un comité de suivi composé d'une quinzaine de membres a été créé qui est destinataire de l'ensemble des candidatures et décide des projets soutenus, avec entérinement du conseil métropolitain. Le montant total attribué en 2016 -2018 était de 337 000euros. Grâce au partenariat avec l'Agence de l'eau Adour Garonne, 1euro mobilisé par Bordeaux Métropole, permet au lauréat de mobiliser 1euro de agence.

2) les programmes de coopération. Pour les actions au Cameroun, il existe un partenariat avec Sciences po bordeaux qui construit une batterie d'indicateurs pour mesurer l'efficacité des actions mises en œuvres sur le terrain.

Au Mexique, dans l'Etat du Guanajuato, deux projets sont soutenus : sur la mise en place d'une télémétrie dans le réseau de distribution et sur petite commune pour la mise en place d'un service d'approvisionnement en eau.

En Inde, dans l'état du Telangana, un projet du premier ministre est appuyé, qui vise à permettre l'équipement à l'eau dans l'ensemble de l'État.

Mme Raimat conclut en expliquant que le dispositif Oudin Santini peut faire peur mais chaque collectivité doit d'approprier le dispositif. Ce qui était important pour Bordeaux Métropole était de faire profiter le monde associatif du territoire. C'est une ressource financière inattaquable, légitime et qui ne sort pas directement des caisses de la collectivité donc très facilement argumentable. Il y a un devoir de bonne gestion de ses fonds, les délibérations sont très importantes, tout comme le comité de sélection et le partenariat avec les autres collectivités.

> Témoignages d'associations lauréates de l'appel à projets Solidarité Eau 2013-2014 :

-Vanessa Ndiaye – Directrice- Puits du Désert : ([télécharger la présentation power point](#))

Intervention au Niger dans le massif de l'Air, en vallée de Tidène avec pour objectif de contribuer à la paix via l'amélioration de la couverture en eau potable et la lutte contre l'insécurité alimentaire.

-Patrick Bernard – directeur - association CIELO

Projet dans la ville de Ouida au Bénin de dotation de bornes fontaines, emploi de fontainiers et ateliers de sensibilisation hygiène/bonnes pratiques. Soutien de Bordeaux Métropole de 5 000euros sur un total de 14 000euros. Projet avec un volet Nord dans l'agglomération bordelaise, via l'éducation par le jeu en lien avec deux ludothèque sur des questions liés à l'eau. Projet qui fonctionne toujours, le bourg étant sur une lagune d'eau salé, il n'y a pas de forage possible. Les habitants doivent donc prendre leurs pirogues pour acheter de l'eau à la ville distante de 5-6km. Le projet qui s'est étendu également à la problématique de l'assainissement avec cofinancement de la Région Nouvelle-Aquitaine.

> Yves Kocher – Directeur - Eaux de Vienne

Eaux de Vienne est un syndicat nouveau issu de la loi de 2010. Il représente 260 adhérents avec deux compétences : l'eau et l'assainissement en gestion publique. Le syndicat a choisi d'intervenir dans ses domaines de compétences et de s'appuyer sur les acteurs engagés. Ainsi l'axe de coopération avec le Burkina Faso a été choisi dû aux liens anciens entre le Burkina et la Vienne ainsi que l'ancrage avec les acteurs locaux qui sont jumelées avec des communes burkinabés (une vingtaine) via l'association des communes jumelées (AJCV86) et du Conseil départemental 86 très présent dans la coopération. Le syndicat n'a pas de budget Oudin Santini à ce jour et mobilise son budget général. Eaux de Vienne n'a pas vocation à porter directement des actions mais plutôt à accompagner soit via du financement, soit via son expertise en maîtrise d'œuvre grâce à son équipe de 15 personnes, soit via des collaborations avec des partenaires financiers telles que les Agences de l'eau. Le syndicat souhaite promouvoir la gestion publique en France mais également à travers ses actions de coopération. Une menace existe, les Agences de l'eau étant les principaux bailleurs qui connaîtront une baisse de -20% de leurs budgets d'ici quelques années, qui n'épargnera pas le secteur de la coopération.

Au niveau local, la solidarité s'exerce à plusieurs niveaux avec le même tarif de l'eau dans tout le département et des aides sociales pour aider à la prise charge de l'eau pour les personnes en difficultés. Nos dynamiques de soutien à la solidarité internationale s'inscrivent en cohérence avec ces solidarités locales.

> Marie Moulènes - Conseillère déléguée à la politique contractuelle et l'Europe - Le Grand Périgueux

L'agglomération s'est intéressée à la coopération en 2011. L'incitation de la loi Oudin Santini a été le déclic. En 2013, la délibération a été prise et il a été décidé d'affecter 0.8% des recettes à ce titre. Un peu plus de 20 000 euros par an sont collectés, et nous avons attendu quelques années pour avoir un petit capital de départ. En 2016, la coopération a été réactivée suite à un renouvellement électoral, un temps d'appropriation pour les élus et la mise en place d'un service dédié notamment à l'Europe et la coopération internationale qui a fait grandement avancer le projet. En 2016, des contacts ont été pris avec des collectivités engagées en coopération (département, CRNA...) ainsi qu'avec notre délégataire. Simultanément, un acteur du territoire en partenariat avec le Vietnam en lien avec l'hôpital de Périgueux nous a sollicité. La Région a avancé sur la définition d'un projet d'urbanisme avec ses partenaires au Vietnam, projet qui pouvait nécessiter un volet eau et assainissement où nous pouvions avoir une contribution. C'est une vraie complémentarité avec la Région, un vrai effet levier. La province du Lao Cai souhaite développer d'autres points d'attractions touristiques. Nous appuyons la création d'un service d'assainissement sans que le développement urbain ne crée de difficultés sanitaires et environnementales. Nous travaillons à l'appui à la mise en place d'un dispositif d'assainissement sur un quartier. Nous sommes en train de réfléchir à des solutions techniques précises afin de pouvoir chiffrer le projet et de pouvoir mobiliser des financements.

Temps d'échange avec les participants

> Anna Bacardit du réseau Amorce : quel est le pourcentage que mobilise les collectivités dans le 1% eau-assainissement et combien sont-elles engagées dans ce dispositif ?

> Guillaume Aubourg du Ps Eau indique que l'on ne dispose pas de ce chiffre, en effet, certaines collectivités s'engagent sans remonter l'information. Cependant, près de 300 collectivités sont recensées comme mobilisant ce 1%. On se rend compte que les plus petites collectivités sont les premières à mobiliser ce dispositif et que les plus grosses, en revanche, avant de s'engager et de décaisser de gros volumes procèdent par étapes. Le travail avec les RRMA doit permettre un maillage plus fort pour remonter l'information et mieux savoir plus précisément quels sont les acteurs engagés et les montants mobilisés.

> Yves Kocher d'Eaux de Vienne rajoute qu'il y a aussi des "financements cachés". Certaines collectivités ont des actions dans le domaine de l'eau sans mobiliser le 1% mais du budget général, cela ne permet pas d'avoir une visibilité exhaustive.

> Anne Raimat de Bordeaux Métropole insiste sur l'importance d'avoir au moins une personne pour gérer ces dispositifs. Certaines collectivités font financer leurs ressources humaines en charge des projets 1% par les Agences de l'eau.

> Thomas Lejeune du GREP partage un outil qui pourrait être utile aux participants engagés dans le domaine de l'assainissement qui s'appelle «Le mémento de l'assainissement» écrit à la demande de ses partenaires. Ici on traite surtout les questions de collecte, on consigne des expériences de mises en place de services publics d'eau et assainissement.

> Jocelyne Delarue de Gevalor demande si dans les projets WASH, la dimension déchets a été incluse ? En effet, pour l'assainissement et afin de garder l'eau potable, le lien avec les déchets est évident. La ville de Paris combine les deux thématiques en soutenant des projets qui articulent eau, assainissement et déchets.

> Marie Moulènes du Grand Périgueux indique que l'approche globale est intéressante même s'il est difficile de traiter plusieurs problématiques d'un coup. Si des partenaires déchets veulent s'associer à leur démarche, ils sont ouverts au dialogue.

> Pour Anne Raimat, il y a un lien évident entre gestion eau/assainissement et déchets. Cela implique un fort niveau de contrôle pour un porteur de projet pour agir à la fois dans les deux domaines.

> A. Naud du CRNA : On parle beaucoup des délégataires, quels liens faites-vous avec les délégataires. Ont-ils un rôle dans la sélection, quelle est la redevabilité envers eux ?

> Olivier Ramadour, directeur des RI de Bordeaux Métropole indique que c'est le volet eau potable qui est mobilisé par le dispositif Oudin Santini. Le budget est versé à Bordeaux Métropole et piloté par la direction RI. Aujourd'hui, le délégataire ne mobilise pas le 1% à travers des actions de solidarité internationales, c'est la collectivité qui a ce rôle. Nous faisons chaque année un état d'avancement des actions entreprises. Anne Raimat ajoute que le délégataire pourrait émarger sur le fond de l'appel à projets Solidarité Eau même si ce n'est pas le but.

> M. Moulènes : Notre délégataire a mis à disposition une personne pour accompagner notre délégation au Vietnam, c'est un engagement fort au-delà du 0.8% mobilisé. Nous réfléchissons à la mise en place d'un appel à projet eau-assainissement à destination des acteurs du territoire (associations et écoles).

Pause repas

Buffet déjeunatoire offert par Bordeaux Métropole

Table ronde « 1 % énergies »

Stéphane Oulie – Directeur - Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde qui devait intervenir est excusé.

> Hervé Gouyet – Président – Électricien Sans Frontières ([télécharger la présentation power point](#))

Le 1 % énergies fonctionne comme le 1 % eau-assainissement de la loi Oudin Santini, il s'agit de l'amendement Pintat de 2006 du nom de Xavier Pintat, sénateur de la Gironde et président de la FNCCR et du SDEEG 33. Il n'y a pas d'actions financées dans le domaine du gaz. Les montants sont bien moins importants que pour le 1 % eau-assainissement, les estimations varient mais si on considère que les redevances correspondantes tournent autour de la centaine de millions d'euros, cela fait 1 million d'euros ventilés parmi des centaines d'acteurs. Pour les syndicats départementaux c'est plutôt des montants de 5, 10 ou 15 000 euros annuels.

Dans la pratique, on considère qu'il y a une grosse centaine d'acteurs qui contribuent à affecter du 1% énergies à hauteur d'un montant cumulé de 500 000 euros par du financement, des apports ou des compétences, tout cela se faisant parfois via des conventions qui sont préférables mais facultatives.

Aujourd'hui, il n'y a pas de réseau spécialisé ni de mécanismes d'effet leviers. Cependant, le [réseau CICLE](#), réseau multi-acteurs de la coopération internationale climat énergie est en train de se renforcer.

> Jean-Louis Vierge – délégation régionale aquitaine d'ESF témoigne du projet Voka qui consiste à l'électrification d'un centre de santé au sud du Congo Brazzaville. Ce projet a été mis en place suite à la sollicitation d'une association qui travaille sur le renforcement des compétences du personnel soignant sur place. Jusqu'à l'intervention d'ESF, il avait bougie, lampes électriques et groupe électrogène quand l'essence était disponible. Nous avons électrifié le centre, formé le personnel pour l'entretien et pour faire le diagnostic et le dépannage de première intervention.

Pour ce projet, nous sommes allés chercher du financement auprès de bailleurs publics et privés. Le SDEEG 33 nous aide à hauteur de 20-25%. Les autres ressources financières proviennent des entreprises, ERDF ou des fonds propres d'ESF.

Mr Vierge présente un autre projet : électrification du logement des professeurs avec des petites installations à l'école de Mbourokh au Sénégal.

Hervé Gouyet souligne la particularité de ces projets résultats de la coalition de plusieurs syndicats de la région autour du 1%. Il y a une complémentarité de financement entre les trois 1%, comme par exemple la méthanisation de déchets avec pompage d'eau. C'est aussi la complémentarité des acteurs et la mobilisation des compétences de chacun dans ces domaines qui permet d'avoir des projets transversaux.

Temps d'échange avec les participants :

> G. Aubourg : Les financements des syndicats ont-ils pu être fidélisés, sont-ils pérennes ?

> Hervé Gouyet : Il y a plusieurs cas de figure : certains syndicats ont des conventions pluriannuels, d'autres donnent un appui ponctuel. D'autres ont des procédures plus importantes avec mobilisation de volume financier important avec des soutiens constants, d'autres avec des logiques qui pourraient s'apparenter à des appels à projet.

> Comment se fait la communication auprès des usagers ?

> Hervé Gouyet : Les syndicats sont souvent des coalitions de communes, certains communiquent d'autres, pas. Il y a tous les ans des restitutions des projets auprès des élus.

> Matthieu Legagneux d'Initiative Développement : Qui pourrait faire évoluer ce 1% pour dépasser ce plafond des 1million d'euros et le transformer en un dispositif similaire au 1% eau ? Qui du côté de l'État pourrait défendre ce dossier ?

> Hervé Gouyet : Il faut savoir que le 1% énergies a été adopté un peu contre l'avis du gouvernement à cause des répercussions du 1% sur la facture du consommateur. Il y a un risque de perception d'une taxe supplémentaire pour les consommateurs ce qui créé des freins pour les élus.

> G. Aubourg : Ce sont les mêmes élus qui siègent dans les principaux syndicats et qui ont fait des annonces fortes. Les associations ont demandé la mise en place d'un guichet unique. Ou en est-on dans la construction d'un modèle abouti de structuration ?

> Hervé Gouyet : La réflexion et la problématique sont partagés autant du côté des bailleurs que des acteurs. Les réseaux multi-acteurs donnent des espaces qui permettent de se connaître, se rencontrer et d'avancer ensemble vers la structuration souhaitée.

Table ronde « 1 % déchets »

François Filippi, Directeur Général Adjoint du Syndicat Calitom qui devait témoigner est excusé.

> Anna Bacardit-Caro – Chargée de mission Coopération Internationale - Amorce ([télécharger la présentation power point](#))

L'objectif du réseau Amorce est de faire monter en puissance la question du 1% déchets. La thématique déchets est très oublié dans les débats nationaux.

> Jocelyne Delarue – Directrice - Gevalor ([télécharger la présentation power point](#))

Nous avons une action plus spécifique dans les deux régions Centre Val de Loire et Auvergne Rhône Alpes dans le cadre du partenariat avec les RRMA afférent mais nous avons vocation à intervenir sur tout le territoire national.

Nous sommes complémentaire de Amorce. Un de nos rôles est de faire connaître les mauvais impacts de la gestion des déchets au Sud en partis dûs à l'exode rural, à une évolution des modèles de consommation avec de plus en plus d'emballages, à une faible connaissance du secteur et des solutions possibles en matière de gestion des déchets.

Les déchets sont responsables de l'émission de 3% des Gaz à effet serre ce qui équivaut au trafic aérien mondial.

> Anne-Claire Gaudru - Chargée de mission - Cités Unies France

L'approche déchets est beaucoup moins traitée par les collectivités. Un vademecum a été produit à travers un groupe de travail initialement créé par la DAECT, coordonné par CUF et qui a eu une durée limitée. Ce document a été mobilisé lors de la COP21 lors de temps de partage d'expériences. Aujourd'hui, c'est Hélène Hampartzoumiam à la DAECT qui suit ce dossier. Un des objectifs est d'avoir une base de donnée pour favoriser les échanges.

> Jacques Raynaud – Responsable des Relations Internationales - Châtellerauld ([télécharger la présentation power point](#))

Châtellerauld mobilise à la fois le 1 % eau-assainissement et le 1 % déchets dans le cadre de sa coopération avec la ville de Kaya au Burkina Faso. Au sein de la commune partenaire nous travaillons avec un seul et même interlocuteur qui est le service « eau, hygiène et assainissement » ce qui est très facilitateur pour la cohérence du projet et la connaissance des acteurs du territoire. Du côté de Châtellerauld, l'engagement politique fort des élus ainsi que l'existence d'un chargé de mission RI. 0,75euros par foyer châtellerauldais qui relèvent de la TEOM sont prélevés chaque année.

Temps d'échange avec les participants :

> Quentin Lajus, consultant : Pour Châtellerauld, vous avez évoqué une étude faisabilité, comment avez-vous pu la financer ?

> Jacques Raynaud : Cette étude a été produite par la mairie de Kaya, par le service eau/hygiène/assainissement de la commune. Cela a permis d'avoir une première photographie pour la qualité du projet mais également au service de la connaissance un peu intuitive des élus de Châtellerauld. La question des déchets a été immédiatement visible pour les élus. Une délégation d'élus sur place ainsi qu'une bonne stratégie de communication et de plaidoyer ont favorisé le projet.

Concernant la mutualisation entre eau/assainissement et déchets, comme on réfléchissait au système de collecte dans le projet eau/assainissement avec un centre de valorisation des boues, nous avons également pensés à l'articuler avec le centre d'enfouissement des déchets dans une logique d'économie d'échelle et de mutualisation de savoirs-faire. En effet, la mairie de Kaya a choisi un seul et même site pour ces deux centres.

> Anne Raimat demande des précisions sur la distinction des rôles du PAGEDS, d'Amorce et de Gevalor.

> A. Bacardit Carot : Amorce va plutôt agir sur l'amont en informant sur le 1 % déchets. Amorce dispose d'outils et de réseau. Il ne porte pas de projets mais peut accompagner et mettre en relation. Amorce a également un rôle de lobbying.

> Jocelyne Delarue de Gevalor : Gevalor intervient depuis 2004 sur la gestion des déchets dans les pays en développement. Cinq associations, dont deux RRMA et Gevalor en tant que chef de file ont créé le PAGEDS. Ce projet a pour vocation d'accompagner et d'animer la mise en place du 1% déchets. Le PAGEDS est un programme plus opérationnel avec des outils de sensibilisation sur le 1 % déchets, un peu à l'image de ce que fait le pS Eau ds le domaine de l'eau.

Présentation de la FICOL

> Émilien Amblat – Chargé de Partenariat stratégique - Agence Française de Développement
[En savoir plus sur la FICOL](#) *ici*

L'AFD est l'opérateur de la politique de développement de la France. C'est une institution financière public qui intervient dans les pays en développement sous forme de prêts et de dons. Sa mission est de financer la mise en œuvre des ODD, à toute les échelles. En travaillant avec les collectivités,

nous cherchons à nous reposer sur des partenariats existants pour atteindre des publics et collectivités étrangères qui ne pourraient pas seuls faire appel à l'AFD. Nous avons également la mission de faire la promotion de l'expertise française. En travaillant avec les collectivités nous essayons de contribuer à l'internationalisation de leurs savoirs-faire. Bien souvent, surtout dans les pays émergents, la valeur ajoutée de l'AFD n'est pas le prêt mais la mobilisation d'une assistance technique ou une compétence française non maîtrisée par les partenaires. Dans le nouveau contrat d'objectifs et de moyens entre l'État et l'AFD, le travail avec les collectivités est un des 5 piliers, c'est "le réflexe partenarial", en mobilisant les collectivités partenaires. Nous avons, depuis 2014, un dispositif qui s'appelle la [FICOL](#) qui permet de financer le partenariat d'une collectivité française avec une collectivité étrangère pour mener un projet de développement au service de la collectivité partenaire. Cela se fait dans tous les pays d'intervention de l'AFD et permet aux collectivités de multiplier les impacts de leurs coopérations. Nous mettons au service des collectivités nos experts techniques, notre réseau d'agence dans les pays où l'on intervient pour faire monter en gamme la coopération. Cela peut être pour financer des programmes d'investissement dans les pays prioritaires ou pour financer des échanges d'expertises, du renforcement de capacités et des études dans les pays émergents aussi bien que dans les pays prioritaires. Le cofinancement de l'AFD peut apporter jusqu'à 70% du budget du projet. Il peut y avoir un ensemble de collectivités françaises pour un même dossier. On valorise les ressources humaines mobilisés par les collectivités qui s'engagent. Ce sont des financements pluri-annuels pour tenir compte des contraintes des collectivités. Il y a une équipe dédiée à Paris pour s'occuper de ces dossiers. En terme d'exemple, le premier projet en Nouvelle-Aquitaine qui devrait se concrétiser sera un projet du département de la Charente Maritime pour construire un marché et deux débarcadères dans une zone rurale en Guinée. Pour vous donner une idée du type de projets financés : nous appuyons le département de l'Ardèche pour un projet d'hydraulique au Sénégal, le département de Meurthe et Moselle pour le financement d'un système d'adduction d'eau en Equateur, la ville de Nantes et une ville du Cameroun dans le domaine de l'énergie... On peut toucher à beaucoup de secteurs dont les déchets et également des secteurs peu couverts comme le numérique ou les industries créatives. Le seuil d'intervention de l'AFD est compris entre 200 000euros et 1million d'euros. Plusieurs collectivités peuvent s'allier dans une démarche de cohérence territoriale.

Temps d'échange avec les participants :

> J. Raynaud : Le coût d'entrée est haut, et cela nous tire vers le haut mais le seuil n'est-il pas trop élevé? Jusqu'où va "la cohérence territoriale" ?

> E. Amblat : La FICOL complète les dispositif d'appui de la DAECT. On accompagne les collectivités dans la définition de leurs projets, on peut trouver des ressources extérieures pour le montage des projets. Pour le moment le seuil n'est pas amené à être modifié.

> A Bacardit Caro - Amorce: On nous a indiqué dans [le livre blanc "diplomatie et territoires"](#) qu'il y avait complémentarité entre les projets de moins grande ampleur qui doivent mobiliser le MEAE et les plus grosses enveloppes qui mobilisent la FICOL de l'AFD.

> J. Raynaud : le financement Oudin est efficace car il existe le relais des Agences de l'eau. Sur la gestion des déchets il n'y a pas d'organisations intermédiaires ce qui pose problème. N'est-ce pas une fragilité en ce qui concerne les déchets ? On compte sur l'AFD pour identifier d'autres acteurs.

> E. Amblat : Dans le cadre de la FICOL des projets déchets peuvent être soutenus comme par exemple de la ville de Mulhouse à Madagascar, et mobiliser d'autres partenaires comme le FFEM (programme du PNUD).

Clôture de la journée

> Pierre-Jean Roca – secrétaire de SO Coopération ([télécharger la présentation power point](#))

Mr Roca relève une centaine d'occurrences des mots « outils » et « dispositifs » durant la journée. Selon lui, il faut poser la question des finalités politiques et aller vers un engagement des citoyens, il en va de l'avenir de la planète. Il faut traiter de la question de la complémentarité et essayer d'aller plus loin dans la construction de celle-ci. Un changement d'échelle est nécessaire en prenant en compte deux éléments : le nouveau consensus européen sur le développement avec ses cinq piliers et les ODD. Le multilatéralisme est l'affaire de tous, on ne peut pas avoir de position de leadership si on ne s'empare pas de ces questions au niveau des citoyens.

On a bien aperçu la complémentarité professionnelle comme par exemple ESF et le pS Eau. Quand on est sur des complémentarités plus politiques, on est dans un métier plus compliqué qui amène à faire une symphonie avec plusieurs partitions musicales. C'est un vrai travail, une vraie difficulté. Mr Roca salue l'utilité des salariés de SO Coopération dans ce sens et remercie également Bordeaux Métropole pour la qualité de cet accueil et les interventions riches de tous les intervenants.

> Benoît Martin – Conseiller municipal à la Ville de Bordeaux et membre du conseil d'administration de SO Coopération

Mr Martin remercie les participants, intervenants et SO Coopération pour la coordination de l'événement. Tous les témoignages d'acteurs ont permis de comprendre comment on pouvait réaliser des projets. B. Martin nous fait part de son expérience la première lorsqu'il est allé représenter Juppé au CICID. Il y avait des collectivités, des ONG, des représentants de l'État et la discussion a tourné autour de comment faire de la solidarité internationale. Il a alors parlé de la coopération décentralisée de Bordeaux active depuis 1947 avec ses 21 villes jumelles. Il a pris quelques exemples de coopération dont celui de Casablanca où il y avait un quartier défavorisé sans accès à l'eau et à l'assainissement pour lequel Bordeaux, les Agences de l'eau et d'autres partenaires se sont réunies pour mener un projet. Il a également parlé de la ville d'Oran, en Algérie, où un projet touchant plusieurs milliers de jeunes a été monté dans le domaine de la ferronnerie, de l'ébénisterie, de la taille de pierre....qui a donné lieu à la création d'un master à Oran. Il a alors dit à Mr le Ministre « *n'ayez pas peur, venez vous appuyer sur l'expertise des collectivités qui savent faire de la solidarité internationale depuis longtemps !* ».

Il conclut en espérant que tout ce qui s'est dit aujourd'hui se concrétise, que les projets se réalisent et qu'ils touchent les pays les plus défavorisés.

Pour SO Coopération
Marion LERICHE, chargée de mission à SO Coopération
m.leriche@socooperation.org
05 16 39 10 34

SO COOPERATION
Nouvelle-Aquitaine
Réseau Régional Multi-Acteurs
pour la Coopération et la Solidarité
Internationales

Annexes

Glossaire des acronymes

- AECT : Action Extérieure des Collectivités Territoriales
- AFD : Agence Française de Développement
- CICID : Comité interministériel de la coopération internationale et du développement
- CRNA : Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine
- CUF : Cités Unies France
- DAECT : Direction de l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales
- ESF : Électriciens Sans Frontières
- ERDF : électricité réseau distribution France
- FICOL : Facilité de financement des collectivités françaises
- FFEM : Fonds Français pour l'Environnement Mondial
- FNCCR : Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régie
- Maptam : modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles
- MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
- NOTRE : Nouvelle organisation territoriale de la République
- ODD : Objectifs du Développement Durable
- PAGEDS : Programme agir pour la gestion des déchets dans les pays du Sud
- PS EAU : Programme Solidarité Eau
- RI : Relations Internationales
- RRMA : Réseau Régional Multi-Acteurs
- SDEEG 33 : Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde
- TEOM : taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- WASH : Water Sanitation and Hygiene

Liens vers des ressources sur les dispositifs 1 %

> sur le 1 % eau-assainissement

- [Décret Oudin Santini](#)
- [Plaquette du Ps Eau](#)

> sur le 1 % énergies

- [Plaquette ESF](#)

> sur le 1 % déchets

- [Vademecum 1 % déchets](#)
- [Plaquette Amorce](#)
- [Plaquette Gevalor-PAGEDS](#)

Liste des participants

| NOM/Prénom | Fonction | Structure |
|-----------------------------|---|-----------------------------------|
| ALDASORO Marie-France | présidente de l'association | Association Afrique Amitié |
| AMBLAT Emilien | Chargé de mission | Agence Française de Développement |
| AUBOURG Guillaume | Directeur adjoint | Ps Eau |
| BACARDIT-CARO Anna | Chargée de mission | Amorce |
| BERNARD Patrick | Directeur | Association CIELO |
| BIETENDIEBEL Sylvia | chargée de mission auprès du Directeur Général des Services | Agglomération/ Ville d'Agen |
| BOESCH Cathy | Chargé des Politiques contractuelles | Ville Le Haillan |
| BRUNEAU CHABOSSEAU Virginie | Responsable Fonds européens et relations internationales | Grand Poitiers |
| CABRIT Christian | Président | Projets solidaires |
| CARBONNEL Jérôme | Directeur Animation Développement | VILLE DE SAINTES |
| CERDAN Pauline | Stagiaire coopérations internationales | Grand Angoulême |
| CHABRIER Marie | responsable du pôle contractualisations complexes | Grand Poitiers |
| CLABECQ Gaël | Chargé de mission | SO Coopération |
| CURE Helene | chargée du contrôle du contrat d'eau potable | Bordeaux Métropole |

| | | |
|----------------------------|--|--|
| DA SILVA Magali | Chargée de mission Chine Méditerranée | Bordeaux Métropole |
| DELARU Jocelyne | Directrice | Gevalor |
| DU BOIS DE GAUDUSSON Jean | Président | SO Coopération |
| FORTUNÉ Franck | Directeur | SO Coopération |
| GAUTHIER François | Conseiller diplomatique auprès du Préfet de la région Nouvelle Aquitaine | |
| GARLENQ Céline | Responsable innovation sociale | Mairie de Billère |
| GAUDRU Anne-Claire | Chargée de mission | Cités Unies France |
| GILBERT Jérôme | Directeur des Finances et de la Commande Publique | VILLE DE SAINTES |
| GIROL Nathalie | Chargée de projets | Pays du Grand Bergeracois |
| GOUYET Hervé | Président | Électriciens Sans Frontières |
| GUIGNET Christian | | SIL & Régie Déchets bassin de Marennes |
| JUNGBLUTH Francis | Agent culture et patrimoine | Ville de Saintes |
| KOCHER Yves | Directeur général des services | Syndicat mixte départemental de la Vienne |
| KONYASHINA Liubov | Chargée des relations internationales | Agglomération de La Rochelle |
| LABADIE DEVIN Marie-Pierre | Chargée de mission solidarités internationales | Bordeaux Métropole |
| LABARBE Christine | trésorier de l'association | Afrique Amitié |

| | | |
|--------------------|---|--|
| LAJUS Quentin | consultant | |
| LANGLADE Delphine | Chargée de mission coopération internationale | Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine |
| LE JEUNE Thomas | Responsable de projets Eau, Assainissement, Déchets | Gret |
| LE GAGNEUX Mathieu | Chargé de mission Energie-Forêt | Initiative Développement |
| LERICHE Marion | Chargée de mission | SO Coopération |
| LOT Hortense | Chargée d'études Coop. Ext | Conseil départemental 64 |
| MARTIN Benoît | Conseiller municipal | Ville de Bordeaux |
| MAYET | Chargée contrôle de concession d'eau potable | Bordeaux Métropole |
| MOULENES Marie | Conseillère déléguée à la politique contractuelle et l'Europe | Le Grand Périgueux |
| NAUD Alexandra | Cheffe de service Afrique-Caraïbes | Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine |
| NDIAYE Vanessa | Directrice | Association Puits du Désert |
| RAIMAT Anne | Directrice adjointe des Relations Internationales | Bordeaux Métropole |
| RAMADOUR Olivier | Directeur des Relations Internationales | Bordeaux Métropole |
| RAYNAUD Jacques | Chargé de mission | Ville de Châtelleraut |
| ROCA Pierre-Jean | Secrétaire | SO Coopération |
| SAPIN Marie | Chargée de mission RI | Bordeaux Métropole |

| | | |
|------------------------|---|------------------------------|
| TAPIA Gabriel | Conseiller International | AGIR abcd |
| TISNÉ VERSAILLES Elsa | Chargée de mission | CENTRAIDER |
| TORINI Georges | Membre du bureau de la délégation | Electriciens Sans Frontières |
| VAILLANT-LAMBERT Ketty | Responsable Affaires Européennes et Politiques Contractuelles et l'Europe | Le Grand Périgueux |
| VERNEJOUL Michel | Conseiller métropolitain en charge des relations internationales | Bordeaux Métropole |
| VIERGE Jean-Louis | Membre du bureau de la délégation Régionale Aquitaine | Électriciens sans Frontières |
| VIGUIÉ Marie-Thérèse | Adhérent | Afrique Amitié |
| VITEL Nicolas | | Le Grand Périgueux |

**Programme de la rencontre des collectivités néo-aquitaines
autour des dispositifs financiers innovants pour l'action extérieure**
25 janvier 2018 dans les locaux de Bordeaux Métropole

| Horaire | Descriptif | Intervenants |
|-------------|--|---|
| 9h30-10h | Accueil café | |
| 10h-10h30 | Mots d'accueil et introduction de la journée | <ul style="list-style-type: none"> > SO Coopération - Jean du Bois de Gaudusson - Président > Bordeaux Métropole - Michel Vernejoul - Conseiller métropolitain en charge des relations internationales |
| 10h30-11h | Présentation de l'historique, des enjeux actuels des dispositifs et de leur complémentarité avec les appels à projet du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, panorama de la mobilisation en France avec un focus sur la Nouvelle-Aquitaine | <ul style="list-style-type: none"> > François Gauthier – Conseiller diplomatique auprès du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine > Cités Unies France - Anne Claire Gaudru - Chargée de mission > Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine – Alexandra Naud - Cheffe de service Afrique-Caraïbes / Solidarité et citoyenneté internationales - Direction de la coopération - Pôle Europe et International |
| 11h00-12h30 | <p>Table ronde « 1 % eau- assainissement » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du cadre juridique et des modalités de mise en œuvre opérationnelle - Témoignages : présentation de l'appel à projets Solidarité Eau de Bordeaux Métropole et de la mobilisation du 1 % dans le cadre de programmes de coopération et pour l'appui aux projets de solidarité internationale - Temps d'échange avec les participants | <ul style="list-style-type: none"> > pS- Eau - Guillaume Aubourg - Directeur adjoint > Bordeaux Métropole – Anne-Lise Jacquet – Vice présidente en charge de l'eau et de l'assainissement et Anne Raimat - Directrice adjointe des Relations Internationales Bordeaux Métropole > Associations lauréates de l'appel à projets Solidarité Eau 2013-2014 > Eaux de Vienne – Yves Kocher - Directeur > Le Grand Périgueux – Marie Moulènes - Conseillère déléguée à la politique contractuelle et l'Europe |
| 12h30-13h30 | Buffet déjeunatoire offert par Bordeaux Métropole | |

| | | |
|-----------|---|---|
| 13h30-14h | Table ronde « 1 % énergies » : - Présentation du cadre juridique et des modalités de mise en œuvre opérationnelle - Témoignage - Temps d'échange avec les participants | > Électricien Sans Frontières – Hervé Gouyet – Président > Électricien Sans Frontières - Jean-Louis Vierge – délégation régionale Aquitaine |
| 14h-15h | Table ronde « 1 % déchets » : - Présentation du contexte réglementaire et des modalités de mise en œuvre opérationnelle - Témoignages : présentation du groupe de travail DAECT-CUF et de la mobilisation du dispositif par une collectivité et un syndicat - Temps d'échange avec les participants | > Amorce - Anna Bacardit-Caro – Chargée de mission Coopération Internationale > Gevalor - Jocelyne Delarue – Directrice > Cités Unies France - Anne Claire Gaudru - Chargée de mission > Châtelleraut- Jacques Raynaud – Responsable des Relations Internationales |
| 15h-15h30 | Présentation de la Facilité de financement des collectivités territoriales françaises (FICOL) de l'Agence Française de Développement | > Agence Française de Développement - Émilien Amblat – Chargé de Partenariat stratégique |
| 15h30-16h | Clôture de la journée : Regards croisés, perspectives | > SO Coopération – Pierre-Jean Roca - Secrétaire > Ville de Bordeaux – Benoît Martin – Conseiller municipal et membre du conseil d'administration de SO Coopération |

Avec le soutien de



MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

